

1°) OUVERTURE de CLASSES NOUVELLES

Le Maire donne lecture du rapport.

Saint-Denis, le 17 Août 1959

Messieurs,

Le conseil municipal réuni le 19 Août 1959 décide l'ouverture à la rentrée de Septembre 1959, de:

- 4 classes "ECLAIR" au lieu dit Montgaillard
- 2 classes "ECLAIR" au lieu dit Moufia
- 4 classes "ECLAIR" à l'école Centrale
- 16 classes "ECLAIR" en cours de construction, rue du Ruisseau des Noirs
- 2 classes au 15ème Km Montagne
- 1 classe à Domenjod
- 2 classes Cours Complémentaires à Ste-Clotilde
- 2 classes à la Montagne 8ème Km
- 1 classe à l'Ecole d'Application des garçons
- 3 classes au Chaudron
- 2 classes au Brûlé
- 1 nouvelle classe maternelle à Saint-François.

Le Conseil Municipal forme, en outre, le vœu de l'ouverture de deux classes "ECLAIR" au Canal du Brûlé et la construction de plusieurs classes sur l'emplacement de l'Ecole Maternelle du Camp Ozoux et au Bois de Nèfles./.

Le Maire,  
Signé: Gabriel MACE.

Mis aux voix le rapport ci-dessus est adopté à l'unanimité.